

## **FAQ**

### **CLASSE À HORAIRES AMÉNAGÉS DANSE**

#### **À quel âge on peut rentrer en CHAD ?**

On peut rentrer en CHAD à partir de la classe de 6<sup>e</sup> puis chaque année quel que soit son niveau au collège. En 6<sup>e</sup>, il faut avoir déjà un peu dansé, mais c'est surtout la motivation de l'élève qui compte. Les débutants ne sont pas acceptés en 4<sup>e</sup> ni en 3<sup>e</sup>.

#### **Peut-on abandonner la CHAD en cours de scolarité ?**

Non, sauf sur avis médical. La classe CHAD est un engagement, une sorte de contrat qui lie l'élève, sa famille, le collège et le conservatoire. Le niveau scolaire de l'élève est également un motif de suspension de la participation à la CHAD.

#### **Quels sont les enseignements qui ne sont pas dispensés au collège pour permettre aux élèves de suivre leurs cours de danse ?**

Les horaires réglementaires sont de 26 heures hebdomadaires pour tous les niveaux du collège de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>.

Pour les élèves de CHAD, certains allègements sont possibles, suivant les niveaux. Cela peut être sur les cours d'Éducation Physique et Sportive, sur les cours de musique ou d'arts plastiques ou sur d'autres disciplines. Pour les cours qui sont réduits, un accompagnement personnalisé est assuré par les enseignants du collège en cas de difficulté. Les cours sont dans tous les cas donnés aux élèves, ainsi que les devoirs, ce qui nécessite une capacité à s'organiser et à être autonome.

#### **Comment les élèves vont-ils au studio de danse ? Comment sont-ils encadrés ?**

Les élèves vont au Conservatoire TPM accompagnés par un AED (surveillant du collège). Ce dernier gère la discipline et la sécurité dans le bus de ville et sur le trajet. Si le groupe est constitué de plus de 12 élèves, alors il y a deux accompagnateurs.

#### **Suis-je obligé de manger à la cantine pour participer à la CHAD ?**

Non, le repas à la cantine n'est pas obligatoire.

#### **Combien coûte la scolarité en CHAD ?**

La scolarité en CHAD ne coûte rien aux familles. Ce sont les établissements partenaires qui en assument le coût.

#### **Je ne dépend pas du Collège Maurice Genevoix, puis-je quand même postuler pour la CHAD ?**

Oui, la classe CHAD est dérogatoire. Il suffit de cocher la case de désectorisation sur le formulaire remis par la direction de votre établissement actuel. Après acceptation de votre dossier suite aux tests, une commission académique statuera sur votre candidature afin de permettre l'inscription au Collège Maurice Genevoix.

### **Combien d'heures hebdomadaires danse-t-on en CHAD ?**

Vous pratiquerez 6h30 de danse hebdomadaire : 4h30 au Conservatoire TPM avec des enseignants titulaires au minimum du Diplôme d'État de conservatoire et 2 h au collège avec une enseignante d'Éducation Physique et Sportive certifiée en danse.

### **Quelles sont les esthétiques de danse enseignées ?**

La classe CHAD est à dominante « danse contemporaine ». Les élèves ont deux cours de cette esthétique par semaine, plus un cours de danse classique.

Les élèves reçoivent aussi, au cours de leur scolarité, des notions de musique, de rythme corporel, d'anatomie, d'histoire de la danse.

À la fin de la 5<sup>e</sup>, les élèves passent un examen de fin de Cycle 1 de conservatoire, leur permettant de passer en Cycle 2 de danse contemporaine au Conservatoire TPM.

### **Comment se passe le test d'entrée ? Quelles sont les qualités requises ? Doit-on avoir déjà dansé ?**

Lors du test, un cours de danse est donné aux postulants. Seront tout particulièrement observés la faculté d'adaptation, la persévérance, la motivation, les qualités physiques mais ce n'est pas l'essentiel. Le test se conclut par un échange entre l'équipe pédagogique et l'élève.

### **Y a-t-il des spectacles ?**

Oui, chaque année les élèves se produisent en public, soit avec les autres classes de danse, soit avec des musiciens du conservatoire, à l'Opéra de Toulon ou dans d'autres salles du territoire.

### **Y a-t-il des sorties ?**

Oui, chaque année, les élèves ont la chance d'aller voir des expositions, d'assister à des spectacles professionnels à l'opéra, aux théâtres Liberté et Châteauvallon, au Pavillon Noir à Aix-en-Provence. En moyenne, les élèves font entre 5 et 8 sorties par an.

### **Un élève CHAD peut-il aussi être en cursus au Conservatoire TPM ?**

Oui, absolument, cela représente bien sûr des cours de danse supplémentaires, mais c'est possible.

### **Quelle est la tenue imposée pour danser ?**

Une tenue confortable, spécifique pour la danse, type leggings, T-shirt, chaussettes. Ce n'est pas la tenue du reste de la journée.

### **Les garçons sont-ils admis en CHAD ?**

Oui, bien entendu. Il y en a quelques-uns chaque année et ils sont très heureux de ce choix.

### **Quel est l'intérêt pour l'élève de rentrer en CHAD ?**

D'abord et avant tout, afin de pouvoir pratiquer la danse de façon assez intensive, tout en suivant une scolarité complète en étant libéré le soir après l'école.

Prendre confiance en soi, savoir apprivoiser son corps à l'âge du collège, ce qui est parfois difficile. Vivre un projet commun avec ses camarades, artistique, culturel et créatif.

Enfin cela permet aussi, pour les plus motivés, d'être prioritaires sur une poursuite de la scolarité en filière S2TMD (Sciences et Techniques du Théâtre, de la Musique et de la Danse) au Lycée Dumont d'Urville de Toulon. Cette filière de baccalauréat technologique est destinée aux élèves désireux de s'engager vers une carrière artistique ou vers les métiers de la culture.